

DOSSIER

Festiv'Halle fête ses 10 ans...

► pages 11-13

Agenda
amené à être
modifié selon les
préconisations liées
à la crise
sanitaire



©MPB



Diaporama



Commémoration du 8 mai,
le 8 mai 2022

Chasse aux oeufs du C.F.A,
le 16 avril 2022



Stage CNFPT Zéro-phyto
au cimetière,
le 1er juin 2022



Foire à tout du C.F.A,
le 1er mai 2022

©Loïc Seron



Tonte des moutons de Moutontond,
le 25 juin 2022



Réunion des associations,
le 14 juin 2022

Atelier compostage au verger partagé,
le 9 juillet 2022



Spectacle *Jours de fête*,
Compagnie *Les Barjes Virils*, le 10 juillet 2022



Festiv'Halle, rendez-vous incontournable de notre village a fêté sa 10ème édition en juin dernier !

- 4-5 Vie métropolitaine
- 5-8 Vie communale
- 8-10 Environnement
- 10 Travaux
- 11-13 Dossier : *Festiv'Halle fête ses 10 ans...*
- 14 Bibliothèque/Culture
- 15-18 Jeunesse
- 18-19 Associations
- 20 Etat civil/Le saviez-vous/Agenda

ÉDITO ÉDITO



Jean-Michel MAZIER,
Conseiller municipal
Réfèrent de la
commission culture

Le *Festiv'Halle* a vu le jour pour inaugurer et fêter la fin des travaux de réhabilitation de la ferme du centre bourg en 2011.

Cette réhabilitation a permis l'extension de l'école avec la création de deux nouvelles salles de classe, une salle communale, trois logements ainsi qu'une halle.

La première édition ne devait être qu'une "simple" fête pour finaliser les différents travaux et valoriser l'investissement des bénévoles et du tissu associatif.

Le jour de la manifestation et au moment de la réunion de bilan, l'engouement était tel qu'il a été décidé de rééditer *Festiv'Halle* une année supplémentaire et nous fêtons cette année sa 10ème édition (enfin).

Depuis la première édition de nombreux thèmes ont été mis à l'honneur comme *le Brésil, le Cirque, le Moyen âge, Festiv'Halle d'hier et d'aujourd'hui, les Pirates...*

Chaque année, les participants aiment se retrouver dans cette ambiance de fête de village, chaleureuse et conviviale. En 2021, une pandémie mondiale a tenté de stopper notre 10ème édition mais nous avons pu vous pro-

poser *En attendant Festiv'Halle* deux groupes de musique : *Mona Lisa Klaxon* et *Short Lived*.

Notre *Festiv'Halle* n'a pas à rougir des *Hellfest* et autres car les festivaliers ont toujours répondu présents. Le seul bémol fut l'édition *Médiéval* où le temps nous a joué des tours, pluie et rafales de vents mêlées mais qui n'ont pas eu raison de notre volonté et de notre capacité d'adaptation.

Chaque année c'est l'occasion d'investir le centre bourg, de déambuler librement sur la place du village, de se déconnecter des réseaux et de se reconnecter à l'humain.

Cette réussite c'est l'affaire des forces vives de notre commune, des écoles, des commerces en passant bien sûr par les bénévoles et les associations. Si la pandémie nous laisse tranquille d'autres éditions continueront à voir le jour.

J'en profite pour remercier celles et ceux qui contribuent de près ou de loin à la réussite de cet événement.

Jean-Michel MAZIER

Directrice de la publication : Sylvaine Santo

Rédacteur en chef : Vincent Decorde

Rédaction et relecture : Corinne Bellenger,

Monique Pillut-Boissière, Gilbert Decoodt,

Vincent Decorde, Hervé Goubert, Pascal Lamarche,

Fabienne Leblond, Sylvaine Santo, Franck-David Dupin, Jean-Michel Mazier,

Clara Marchand et les associations roncherolaises.

Conception graphique : service communication

Visuels : ©mairie & associations, ©MPB, ©P.G., www.pixabay.com,

www.flaticon.com, www.pexels.com, mentionné si autre

Impression : Planète Graphique.

Journal imprimé sur du papier 100 % recyclé

Plus d'informations : www.mairie-roncherollesvivier.fr



*OURS: LISTE DE COLLABORATEURS D'UN JOURNAL, D'UNE REVUE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 15h - 18h

Mardi et vendredi : 15h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Adresse : 72 rue de l'église

Tél : 02 35 59 09 59

Fax : 02 35 59 95 50





Le **NOUVEAU marché Filo'r** qui a pris effet le 1er juillet dernier apporte à la commune un service supplémentaire déjà grandement apprécié : **LE FLEXO**.

Au départ de Roncherolles : un véhicule passera à horaire fixe deux fois le matin tout au long de l'année (hors jours fériés) sur des arrêts prédéfinis*.

Au départ de l'arrêt Mairie de Darnétal : un véhicule passera deux fois en fin d'après-midi et desservira uniquement à la demande les mêmes arrêts prédéfinis*.

Ce service supplémentaire est utilisable sans réservation, et dans la limite des places disponibles, par les clients inscrits au service **Filo'r** et munis d'un titre de transport.

En dehors du **FLEXO** ce service de transport à la demande qui existe depuis 2011 dans la Métropole Rouen Normandie, fonctionne selon le même système de réservation déjà connu.

* horaires et arrêts précisés dans le flyer joint à ce numéro ou disponible en mairie.

Pour toute demande d'information complémentaire il sera possible d'interroger la société Kéolis présente au forum des associations samedi 3 septembre. ■

©Klaxit

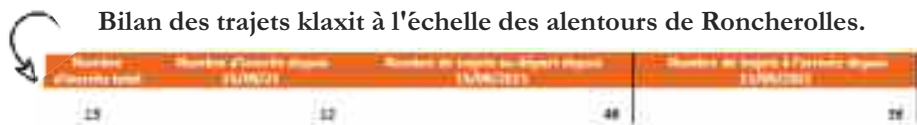


Le covoiturage est une autre solution pour se déplacer

Depuis septembre 2021, et à l'issue d'une expérimentation d'un an auprès des entreprises du territoire, la Métropole est associée à la société Klaxit pour encourager le covoiturage domicile/travail et domicile/études sur l'agglomération. Une nouvelle convention a été signée en janvier 2022 pour une durée d'un an.

Pour chaque kilomètre parcouru, le conducteur est rémunéré et le trajet est gratuit pour le covoituré (plus d'informations sur le site de la Métropole Rouen Normandie).

Pour utiliser ce service il suffit de télécharger l'application **KLAXIT**.



Chiffres au niveau de l'ensemble de la MRN :

Entre le 31 janvier et le 6 avril 2022, le nombre de personnes inscrites est passé de 6 792 à 10 127.

Le nombre de trajets par mois a doublé entre ces deux dates, passant de 10 000 trajets à plus de 20 000 trajets par mois. ■

Zone à faible Emission - Vignette Crit'Air

Elle est indispensable pour circuler dans la ZFE-m, à compter du 1er septembre pour les particuliers (voir Ronches n°117).

Pour éviter toute arnaque via des intermédiaires et des sites frauduleux, l'obtention de cette vignette ne se fait que par le site officiel du gouvernement, garanti par la présence du logo du ministère et l'adresse se terminant par .gouv.fr.

- La vignette Crit'Air coûte 3,11 euros + 0,59 euros d'affranchissement

(soit 3,70 euros par véhicule) – véhicule immatriculé en France

- La vignette Crit'Air coûte 3,11 euros + 1,40 euros d'affranchissement

(soit 4,51 euros par véhicule) – véhicule immatriculé à l'étranger

Vous ne devez pas payer davantage que ces prix annoncés.



Pour plus d'informations, rendez-vous également sur :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/demande-d-aide-a-l-acquisition-d-un-vehicule-moins-polluant>

Retrouvez également les **certificats CERFA** pour l'obtention de la vignette Crit'Air, d'aide à la location ou à l'achat de véhicule à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.

Privilégiez au maximum, si possible, l'utilisation du site internet. ■

Pour savoir dans quelle catégorie se situe votre véhicule et obtenir la vignette Crit'Air : www.certificat-air.gouv.fr

La prochaine édition de Capitale du Monde d'Après aura lieu du **6 au 16 octobre 2022**. Cet événement sera marqué par quatre temps forts (le salon des solutions durables, le forum de la résilience, les journées de la culture du risque et les 4 saisons du Parc), la mise à disposition de la péniche Bali (association Alternat) et des événements labellisables. Par ailleurs, des événements répondant aux enjeux de Capitale Européenne de la Culture contribueront au programme.

Cette année, les événements suivants intéresseront particulièrement les communes :

- **Le salon des solutions durables** : jeudi 6 octobre au Parc des Expositions
- **Le forum de la résilience** : jeudi 6 et vendredi 7 octobre au Pavillon des Transitions
- **Les journées de la culture du risque** : village forum sur les risques majeurs du mercredi 12 au vendredi 14 octobre au Pavillon des Transitions,
- animations dans les communes sur les risques industriels et/ou naturels du mercredi 12 octobre au dimanche 16 octobre
- **Les 4 saisons du Parc** - 5ème édition : samedi 15 et dimanche 16 octobre au Parc naturel urbain du champ des Bruyères. ■

L'ensemble des délibérations des conseils de la Métropole est disponible à l'adresse :

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/deliberations-et-proces-verbaux>

Consultez le site www.metropole-rouen-normandie.fr pour plus d'informations sur toutes les actions de la Métropole



Comment j'ai testé LOVELO ?

“A 66 ans, les côtes deviennent difficiles. Je me suis inscrit via internet à LOVELO et j'ai pris rendez-vous. J'ai choisi un vélo électrique Vitaly qui peut monter la côte, pour 35€ par mois pour 3 mois de location. Mon assurance couvre la location de ces vélos mais bientôt cela sera pris en charge par la Métropole. Rue Jeanne d'Arc, j'ai récupéré mon vélo. Le retour via la côte de Fontaine-sous-Préaux était surprenant de tranquillité et de facilité grâce à l'assistance électrique. Testez-le-vous aussi !” *Propos recueillis auprès de R.L.*

Si votre entreprise a signé un accord vous pouvez avoir 20% de réduction et pour les étudiants cela passe à 12€ par mois.

Si vous souhaitez acquérir votre vélo électrique, des aides sont apportées par la Métropole à votre achat selon vos revenus.

Plus d'informations sur : <https://www.reseau-astuce.fr/fr/lovelo-location-de-velo-longue-duree/1042> ■

Sensibilisation aux risques

Inondation à l'été 2007, arbres tombés sur le RD 15 par la tempête, nuage toxique de Lubrizol, la COVID 19, la canicule... voilà un certain nombre de risques réguliers que nous subissons. La commune recense ces risques sur un document appelé **DICRIM (Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs)** que vous retrouvez sur notre site web. Ce document de 2005 vient d'être révisé en 2022 par le Conseil municipal et sera bientôt mis en ligne. Un flyer simplifié du DICRIM vous sera distribué en janvier 2023.

Afin de mieux nous préparer et de nous organiser face à ces risques, nous mettons en place cette année un **PCS (Plan Communal de Sauvegarde)** devenu obligatoire pour nos communes. Il permet de sensibiliser, de déterminer nos moyens d'alerte et de sécurité, de mieux vous accompagner et vous soutenir. Nous vous présenterons en 2023 ce PCS. Dans ce cadre de sensibilisation, une semaine du risque est mise en place par la Métropole Rouen Normandie du 12 au 16 octobre 2022. Vous trouvez tout le programme sur le site web de la Métropole et via Panneau Pocket. N'hésitez pas à y participer.

En savoir plus : <http://www.mairie-roncherollesvivier.fr/sites/roncherolles/files/2021-02/DICRIM%202015.pdf> ■

La capacité de désendettement de la commune n'est actuellement que de 4 ans.

Elle permet de connaître le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette (liée aux emprunts) si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible. Exprimée en nombre d'années, la capacité de désendettement mesure la solvabilité financière de la commune.

Il est généralement considéré que le seuil critique de la capacité de remboursement se situe à 11-12 ans, la commune en est loin.■

Augmentation du coût des énergies (et du coût des prestations restauration scolaire)

Chaque foyer roncherollais le constate depuis de nombreux mois : le coût des énergies subit des hausses importantes.

Les collectivités territoriales y sont elles aussi confrontées. La commune a des dépenses d'électricité, de gaz, de carburants et, tout comme le fait chaque particulier, elle est attentive à leur maîtrise... tout en éprouvant des difficultés car nul bouclier énergétique n'a été mis en place pour les collectivités !

Ce tableau montre, en comparaison à l'année 2021, les estimations des dépenses énergétiques à venir :

Facturation 2021	Estimation 2022	Estimation 2023
12 811	30 866	29 308
Haussse entre 2021 et 2022	Haussse entre 2022 et 2023	Haussse entre 2021 et 2023
139,39 %	- 7,30 %	140,97 %

Rappelons que ces dépenses sont indispensables au bon fonctionnement des services publics : pour l'éclairage et le chauffage des bâtiments communaux entre autres.

Par ailleurs, il est utile de préciser que le prestataire pour la restauration scolaire s'est vu dans l'obligation d'augmenter également ses prix : + 4,5 % (lire page 18)

Malgré ce constat, et pour la 2^e année consécutive, les élus ont décidé de ne pas augmenter les impôts fonciers, ni les tarifs de location des salles communales, de même pour ceux du restaurant scolaire et du périscolaire, ou encore des concessions cimetière.

L'augmentation des coûts pourrait avoir un impact sur les projets d'investissements votés au budget 2022.

D'autant plus que les devis initiaux des entreprises, utilisés pour concevoir le budget, ne sont pas sans subir également des hausses.

Investissements prévus en 2022, réalisés petit à petit afin de surveiller les dépenses avant d'engager une réalisation :



au pôle de loisirs et sportif :

jeu des tout-petits près du terrain multisports
divers travaux d'entretien à La Pépinière
poursuite de la réalisation du verger partagé



à la bibliothèque :

acquisition de matériel
rénovation des locaux



au pôle scolaire :

travaux d'isolation dans une classe maternelle
études pour la végétalisation de la cour des écoles
équipements pour le périscolaire
fourniture et pose d'un nouveau four au restaurant scolaire

A partir de **2021** la part départementale de la TF est **intégrée** dans la part communale afin de **compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation**.

Le Département **n'en perçoit donc plus** (mais reçoit en compensation, une fraction de la Taxe sur la Valeur Ajoutée).

TF 2021		Part communale	Part départementale	Part départementale	Part communale	Part départementale	Part communale
Part 2021	70,4 %	0	0	0,0 %	800 %	0	0
Part 2021	52,4 %	0	0	0,0 %	800 %	0	0
Montant	1987			199	1987		1987
Montant	1121			2	190		1189
Proportions							
Montant							
Montant	1119			2	190		1289
Montant	1121			2	190		1289
Montant	1119			2	190		1289
Montant	1121			2	190		1289

Depuis la **loi de finances 2018**, le coefficient de revalorisation de la valeur locative dépend de l'évolution sur douze mois de l'indice des prix à la consommation harmonisé, constaté au mois de novembre précédent. C'est ainsi qu'à **l'automne 2022** la base de calcul de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmentera de 3,4 % à cause de l'inflation (par comparaison : 0,18 % en 2021 et 1,2 % en 2020).

Ceci explique que malgré le choix des élus de ne pas augmenter les taux, le montant de la TF évoluera quand même à la hausse.

Et la taxe d'habitation (TH) ?

Elle est en passe d'être totalement supprimée pour les résidences principales. Depuis 2020, 80% des foyers sont déjà totalement exonérés. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement a été de 30 % en 2021, et sera porté à 65 % en 2022. **En 2023, plus aucun foyer ne paiera de TH sur sa résidence principale.**

La base de calcul de la TH sur les résidences secondaires, qui n'est pas supprimée, suit le même processus que la TF.

Environnement

Verger partagé : des nouvelles de nos greffes

4 greffes ont bien fonctionné, celle du cerisier n'a pas pris. Nous recommencerons cet automne. Le verger commence à prendre sa forme définitive : installation de la nouvelle clôture avec portillon d'accès, mise en place de composteurs, fin de la préparation de la zone d'arbustes. Un abri pour les moutons devrait être mis en place pour collecter les eaux de pluie également. Des ateliers d'initiation au compostage, de greffe et de plantation seront annoncés sur notre panneau d'information et via Panneau Pocket.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur le verger. ■



Une mare dans mon jardin

Nous sommes Timothéo, Elena, Elina et Hugo, étudiants de l'Université de Rouen. Au printemps de cette année, nous avons réalisé un stage à la mairie de recensement des mares. Nous avons caractérisé les mares de la commune, mais aussi réalisé des inventaires des plantes, des amphibiens, des libellules et des demoiselles. Dans cet article, nous voulons vous montrer comment nous pouvons créer une mare magnifique et écologique dans son jardin. Et c'est loin d'être difficile !

Les mares ont de nombreux avantages pour l'environnement. Pour en citer quelques-uns, ces zones humides piègent le CO₂ de l'air, elles permettent l'épuration de l'eau ainsi que le stockage des eaux de ruissellement, limitant ainsi les inondations. Mais surtout, ces petits écosystèmes accueillent des populations rares, ne vivant que dans ces milieux aquatiques.

Bien sûr, avant le commencement des travaux, il faut déposer une demande en mairie pour vérifier la cohérence du projet avec les règlements d'urbanisme. La création de votre mare demande seulement quelques étapes. Tout d'abord, il faut choisir l'emplacement ! Privilégiez un endroit ni trop ensoleillé, ni trop ombragé, afin de limiter l'évaporation de l'eau et satisfaire le bon développement des plantes. Votre future mare doit être située à plus de 5 m des habitations, et la circulation autour d'elle doit être facile. Ensuite, il s'agit de creuser ! Une mare avec une petite surface et une faible profondeur est amplement suffisante (pas plus d'un mètre). Il existe plusieurs techniques pour étanchéifier le fond de votre mare. Une fois la construction de la mare faite, vous pouvez favoriser l'arrivée d'eau, notamment en dirigeant l'eau de toiture. Vous pouvez mettre quelques plantes, mais des végétaux rustiques et locaux. Ils vont mieux se développer et être plus à même d'accueillir la faune que des plantes horticoles, surtout que ces dernières peuvent être invasives. De même, l'insertion de poissons est déconseillée dans votre plan d'eau. Ces super-prédateurs vont manger les insectes aquatiques, les œufs des amphibiens et des libellules ainsi que les têtards qui vont coloniser d'eux-mêmes votre mare.

Et voilà ! Avec le temps, vous pourrez profiter d'un véritable écosystème accueillant qui se développera tout seul dans votre jardin.

En savoir plus : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/sites/default/files/publication/2022/brochure-conseils-mare.pdf>. ■

Rencontre avec les Jardiniers(es)

Avec un temps clément la 3ème « Rencontre avec les Jardiniers(es) » s'est déroulée le vendredi 13 juin 2022 aux jardins familiaux.

Pour cette édition la Commission avait convié élus, services communaux et bénévoles qui nous aident dans nos démarches et travaux annexes. La Commission a rappelé le rôle important de ces jardins au sein de notre commune et certains points du règlement intérieur afin de conserver ces jardins accueillants.



Les travaux réalisés durant l'exercice 2021 sont terminés : adaptation des robinets compteurs eau, élagage du pommier, abattage du cerisier empiétant sur les parcelles et le cimetière.

Les travaux 2022 sont bien avancés : mise en place de 2 composteurs dans chaque jardin, fournis par la Métropole Nourricière de Rouen, (un 3ème par jardin sera livré début d'année 2023 pour assurer les rotations).

La Commission organisera un atelier technique au compostage animé par la Métropole, ouvert à tous les habitants de la commune. La date et les modalités d'inscription seront communiquées via Panneau-Pocket.

Un panneau d'affichage sera mis en place pour valoriser nos jardins, à l'identique des panneaux installés à la mare du Bois Breton et du verger partagé.

Nous préparons déjà l'exercice 2023, c'est pourquoi en terme de développement durable nous avons déposé un Appel A Projet auprès de la Métropole Nourricière, les lauréats seront connus fin du quatrième trimestre : nous espérons être retenus ! Nous vous communiquerons l'évolution du dossier.

Après plusieurs échanges, la manifestation s'est terminée par le verre de l'amitié.

La Commission tient à remercier l'ensemble des présents, traduisant un engouement pour ce rendez-vous devenu incontournable. Nous rappelons qu'une liste d'attente est disponible en mairie.

Les membres de la Commission. ■

Le Conseil municipal souhaite promouvoir l'arrivée de jeunes maraîchers en agriculture biologique sur le territoire communal qui n'en compte aucun actuellement. Le Conseil s'appuie sur le diagnostic du Projet Alimentaire Territorial de la Métropole qui a identifié une grande faiblesse d'autonomie sur son territoire en légumes (43% d'autonomie) et en fruits (3%). Un projet de Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Ceinture Verte Rouen Seine » se met en place porté par la Métropole Rouen Normandie, bientôt adhérente à cette SCIC pour 100 00€, afin d'aider de jeunes maraîchers à s'installer sur des terrains de 2 ha, équipés en hangar et serres par la coopérative. La commune va adhérer à cette SCIC pour 1€ par habitant (soit 1200€) à l'instar d'autres communes de la Métropole. La commune prospecte également des terrains sur Roncherolles pour réaliser ce projet. Vous pouvez également participer car cette coopérative est ouverte à tous, même aux particuliers.

En savoir plus :

<https://www.laceintureverte.fr/rouen-seine>

Balade botanique

Sur les chemins de Roncherolles, Yves HELLUIN de l'Association CARDERE a fait découvrir samedi 2 juillet à une vingtaine de participants, sous un beau soleil, la Brunelle, l'Achillée millefeuille, la Vesce, le Compagnon rouge, la Chélidoïne, le Laiteron, etc. les fleurs sauvages de notre village. En 2023, nous programmerons au printemps une autre balade botanique printanière, pensez à réserver.



Atelier soutenu par Mon Petit Atelier COP 21 de la Métropole Rouen Normandie

Travaux

Sécurité

Pour améliorer la sécurité, au passage piétons du croisement Route de Fontaine/rue des Emouquets, 2 potelets ont été posés et un marquage au sol a été réalisé.

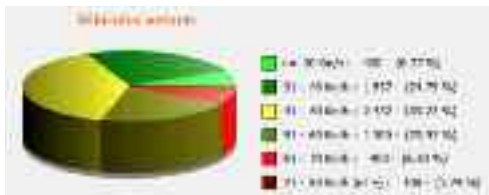
Services de l'eau de la Métropole

Les services de l'eau de la Métropole ont entrepris des travaux importants nécessitant la fermeture provisoire du chemin du Four à Chaux. Il s'agissait de remplacer une conduite d'eau ancienne en PVC ne permettant plus d'assurer le transport de l'eau dans de bonnes conditions sanitaires.

Contrôles radar pédagogique

À la suite des travaux route de Fontaine-sous-Préaux pour la sécurisation des piétons, un radar pédagogique a été installé afin, d'une part, de comptabiliser le trafic sur cette route et, d'autre part, de vérifier l'efficacité des aménagements réalisés sur la vitesse des véhicules.

Sur une période d'un mois, nous comptons 7772 véhicules entrants et 9537 véhicules sortants. Malheureusement, le positionnement de ce radar, n'a pas permis d'obtenir les informations pertinentes sur la vitesse.



Un second radar a été placé rue du Vieux Château, pour les mêmes objectifs.

Nous constatons un écart également entre les véhicules sortants 6200 et les véhicules entrants 5850.

Sur les schémas, nous voyons que 17 % des véhicules entrants sont au-delà des 50 km/h

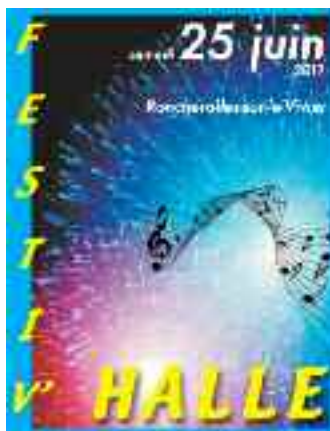
tandis que pour les sortants, 29 à 30 % dépassent les 50km/h.■

Dossier : Festiv'Halle fête ses 10 ans...



©MPB

*R*etour en image sur dix éditions de Festiv'Halle



2011

Festiv'Halle a vu le jour pour inaugurer et fêter la fin des travaux de réhabilitation de la ferme du centre-bourg en 2011.

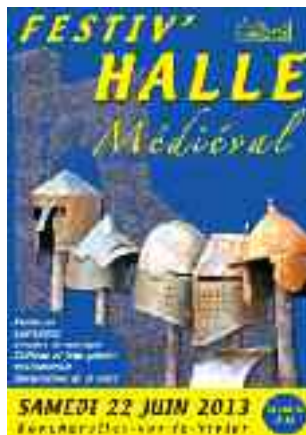
Cette réhabilitation a permis l'extension de l'école avec la création de deux nouvelles salles de classe, une salle communale, trois logements ainsi qu'une halle. La première édition ne devait être qu'une "simple" fête pour finaliser les différents travaux et valoriser l'investissement des bénévoles et du tissu associatif.

Suite à l'engouement qu'a suscité ce *Festiv'Halle*, il a été choisi de rééditer l'année suivante : nous en sommes à la dixième édition en 2022 !

2012



2013



2014



2015



2016



2017



2018



2019



2022



Après deux ans sans *Festiv'Halle*, c'est lors d'une belle et chaude journée que les Roncherollais ont pu se retrouver ...

Au programme cette année : un marché de producteurs locaux, la kermesse des écoles, le tournoi de football, des jeux en bois, des ateliers, la création d'une fresque participative avec Jérôme Le Goff, professeur d'arts plastiques, des groupes de musique tel que *Mona Lisa Klaxon*, *Enjoy*, le repas en plein air suivi d'une retraite aux flambeaux adaptés avant la traditionnelle soirée dansante.

Le résumé de cette journée en images...



A l'année prochaine pour une nouvelle édition !



Quatorzième Prix des Emouquets 2022

Le mardi 7 juin a eu lieu la quatorzième élection du Prix des Emouquets.

Le Livre « *P'tit Sherlock – l'affaire des poissons rouges* » de Pascal PREVOT a remporté le prix.

Les élèves ayant participé à l'élection recevront un livre du même auteur.



©Larousse Jeunesse

Un nom pour la bibliothèque ?

Vous avez été nombreux à voter pour donner un nom à la bibliothèque municipale.

Les bénévoles vous remercient pour votre enthousiasme.

En effet, vous avez été **92** à voter par Internet et l'urne déposée à la bibliothèque a recueilli **70 bulletins** dont ceux de tous les élèves de l'école !

Et voici les résultats :

- Le martin lecteur 39 voix.
- L'oiseau lyre 51 voix.
- **L'hirondelle 72 voix.**

L'hirondelle a donc été retenu comme nom pour la bibliothèque municipale.

Culture

L'Art en Mairie

Depuis trois mois Christian Bonnet a présenté ses pommes qui n'étaient pas sans vous rappelez le futur verger que nous partagerons bientôt...

Quant à Jean-Pierre Botrel, il expose depuis le 15 juillet sa vision du Chemin des Bouilleurs et du Chemin de la Robinette qui vous rappellerons aussi les chemins de randonnées autour de Roncherolles-sur-le-Vivier. Ses quatre pastels sont à découvrir jusqu'au 18 novembre 2022, aux horaires d'ouverture de la mairie.



Expositon Christian Bonnet -
L'Art en Mairie



Expositon Jean-Pierre Botrel - *L'Art en Mairie*

Ce 1er septembre sera une rentrée sous le signe de la reprise de toutes les activités... enfin espérons-le, car à la date de la rédaction de ce journal, nous ignorons encore à quoi nous attendre en termes de protocole sanitaire...

Nous espérons ainsi pouvoir réorganiser les temps d'activités périscolaires sur la pause méridienne, accompagnés bien sûr des associations roncherollaises et de tous les bénévoles.

Nous espérons également remettre en place la surveillance aidée des devoirs le soir, après le goûter des enfants, pour celles et ceux qui le souhaitent.

Le nouveau **PEDT (Plan Educatif De Territoire)** mis en place pour les trois prochaines années regorge en effet de nouvelles idées innovantes sorties tout droit de l'esprit créatif de l'équipe des animatrices !

Toutes ces activités stoppées du jour au lendemain en mars 2020 vont ainsi, nous le souhaitons de tout cœur, pouvoir reprendre.

Nous sommes heureux également d'accueillir **Agnès Lemonnier, nouvelle ATSEM** dans la classe de Madame Demech.

Par ailleurs, les gros projets relatifs à la végétalisation de la cour et à l'isolation de la classe des moyens-grands sont en bonne voie, de conception pour le premier et de réalisation pour le second.

Alors, **BONNE RENTRÉE À TOUTES ET À TOUS !**

Effectifs des écoles prévus pour la rentrée

Les effectifs des écoles prévus pour la rentrée sont les suivants :

En maternelle : 3 tout petits ; 14 en petite section ; 13 en moyenne section ; 11 en grande section.

Elémentaire : 16 CP ; 15 CE1 ; 7 CE2 ; 6 CM1 ; 14 CM2

Des capteurs de CO2 installés à l'école et au périscolaire

Des capteurs de CO2 ont été installés dans chacune des classes des écoles ainsi qu'à l'accueil périscolaire et au restaurant scolaire.

La mesure de la concentration de CO2 dans l'air à l'aide des capteurs permet de s'assurer que le renouvellement de l'air est suffisant.

Ces capteurs permettent ainsi de déterminer la fréquence d'aération à retenir pour chaque salle, voire de s'assurer du bon fonctionnement de la ventilation mécanique.

L'aération améliore les conditions d'apprentissage en réduisant les risques de contamination et la concentration de polluant de l'air à l'intérieur des locaux.



L'association Moutontond en visite à l'école Les Emouquets



Mardi 24 mai, l'association Moutontond est venue présenter une famille de moutons : une brebis, un bélier et un agneau de 4 jours. Les enfants ont pu observer de près ces animaux, échanger sur leur alimentation, leur dentition, la tonte et observer la laine.



Chers parents, si vos enfants ont voulu se promener près de la mare après l'école pour vous parler de grenouilles ou de libellules, c'est bien normal. La raison est simple, durant le mois de mai, quatre étudiants stagiaires de l'Université de Rouen-Normandie sont intervenus auprès des deux classes de l'école maternelle. Trois animations par classe se sont tenues autour du thème de la mare.

L'ensemble des élèves a pu apprendre en s'amusant avec un premier jeu qui consistait au placement des différents animaux sur le bon milieu de vie.

La classe de Petite Section a eu l'occasion de jouer au Loto de la mare. Le jeudi 19 mai, les deux classes se sont réunies autour de la mare de l'écoquartier (en face de l'école) et ont pu découvrir les animaux qui peuplaient ce milieu. Malgré le mauvais temps, les stagiaires ont réussi à attraper une demoiselle, une grenouille verte et un gerris. Cela a permis aux enfants d'observer de près ces petites bêtes.

A la suite de cette animation, les élèves de Moyenne et Grande Section ont réalisé des fiches d'identité sur les animaux qu'ils avaient aperçus.

Ils ont pu décrire leur anatomie, leur alimentation, leur lieu de vie et leur reproduction.

Le thème de la mare a été étudié en classe même après le départ des étudiants avec la création de panneaux d'informations pour rappeler les règles à suivre pour respecter notre environnement. Maintenant les enfants sont devenus de véritables naturalistes en herbe ! On n'oublie pas : on laisse les petites grenouilles tranquilles, on observe la nature on ne la touche pas ! ■



Grand soleil pour que les Graines de graffeurs s'expriment ce samedi 21 mai 2022

Initiés par Andy Maillot alias Cosmoh, artiste graffeur rouennais, à la technique du graffiti, les 20 enfants inscrits à l'atelier ont tout appris en un après-midi... ou presque tout ! Qu'il ne fallait se mettre ni trop près ni trop loin de la surface à peindre, qu'il existe différents « caps » (embouts pour peinture en spray... ☹) en fonction de ce que l'on veut faire (un fond, un trait long, etc.), qu'il faut bien secouer la bombe jusqu'à entendre le clic-clac de la boule à l'intérieur et surtout, surtout, très important, bien faire attention, avant d'appuyer, que l'orifice de pulvérisation (le petit trou dans le cap) ne se trouve pas face à son nez... Bref, il faut se concentrer ! C'est ce qu'ils ont fait, chacun à leur tour, pour décorer 3 jardinières devant l'entrée de l'école sur le thème de la nature. Regardez les photos, elles valent bien mieux qu'un plus long article.

En tout cas, ce fut un bel après-midi, passé tous ensemble et terminé par un goûter bien mérité ! Merci à la Métropole Rouen Normandie pour son soutien à l'organisation de cet évènement.

Les enfants s'étant tellement appliqués que le temps leur a manqué pour finaliser les 7 jardinières qu'il était prévu de décorer à l'origine devant l'école et le périscolaire. Cosmoh a alors accepté de venir parachever le travail à la mi-juin à la demande de la commune. **Beau travail joyeux et coloré, n'est-ce pas ?** ■

Le Péricolaire expose ses œuvres

Durant l'année, le service périscolaire a pu créer des activités de jeux autour de différentes thématiques. Au programme : la jungle, le cinéma, l'imaginaire, la nature et l'art. Des orientations variées qui ont pu être présentées lors de l'exposition du périscolaire, le jeudi 23 juin en présence de nombreux parents et enfants.

En famille, ils ont pu admirer les œuvres réalisées, entendre leurs enfants chanter ou faire du théâtre, et se rafraîchir avec le verre de l'amitié ■

Jeunesse



La commune doit aujourd'hui faire face à cette inflation galopante et fait ses choix : augmenter ou ne pas augmenter le tarif de la restauration scolaire.

Les accords passés avec les prestataires dans le cadre des appels d'offres garantissent les prix... mais pas l'inflation, ce qui commence à poser de sérieux problèmes. Les prestataires sont en effet en droit, selon la théorie de l'imprévision (qui permet de réviser les termes d'un contrat en raison d'une situation économique imprévisible), d'imposer aux communes une augmentation de leurs tarifs. Roncherolles n'y échappe bien évidemment pas.

Le budget réalisé en 2021 pour la restauration scolaire auprès de notre prestataire la Société Convivio a été de 48 284 €. En ajoutant les charges fixes (eau, électricité...), les salaires du personnel (6 personnes sur le temps du midi prennent en charge les enfants : personnel de service et de surveillance) ainsi que les différents frais liés à l'entretien du matériel, et en retranchant la participation des parents, le déficit pour la commune sur cette même année 2021 a été de 45 429 €.

Dans le courant du 1er trimestre 2022, au niveau national, une hausse de 5 à 10 % était anticipée.

Dès lors, à chaque commune de trancher : prendre en charge l'augmentation, la refacturer aux parents ou proposer un effort partagé.

La société Convivio nous a informés au début du mois de juillet qu'une hausse de 4,5% serait appliquée à la rentrée de septembre.

Notre première réflexion a été : les enfants doivent continuer à bien manger, à manger équilibré et à profiter de bons produits locaux et bio. La qualité des repas doit rester ce qu'elle est aujourd'hui.

Nous avons donc décidé, cette année encore et ce depuis 4 ans maintenant, d'absorber la différence de prix. Mais cela devient de plus en plus difficile.

Nous savons que de nombreux parents sont déjà contraints de faire des choix au supermarché, d'étudier les prix à la station service, de chauffer moins leur logement, qu'ils rognent sur les vacances, etc.

Voilà ce qui a motivé notre décision pour cette année 2022-2023. Espérons que la conjoncture et surtout que les décisions gouvernementales ne nous laisseront pas nous débattre trop longtemps seuls face à de tels enjeux.■

Associations



ASRV-EPGV Gymnastique volontaire Roncherolles-sur-le-Vivier

Jours des cours :

- Cours de Gym douce-atelier d'équilibre : le lundi de 14h15 à 15h15
- Cours Gym/Stretching : le lundi de 19h30 à 21h00

GYM Douce et Tonic

L'activité est pratiquée à la salle La Pépinière.

Nous reprendrons les cours le lundi 5 septembre.

Sylvie LE GOFF sera présente au forum des activités pour prendre vos inscriptions.

Nous serons heureux de retrouver Carole notre professeur de Gym.

Pièces à fournir : certificat médical d'aptitude à la pratique de la gymnastique

et pour les personnes de plus de 60 ans une attestation médicale de non-contre-indication à la pratique de la gym (document fourni par la section et à remplir par le médecin)

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Sylvie LE GOFF, Présidente de l'ASRV Gymnastique au 06 84 71 20 20.■



Les nombreux visiteurs ont découvert et acheté : vêtements, jouets, objets anciens...et cactus. Dégusté pâtisseries et sandwiches, préparés par les bénévoles. Une journée passée sous le soleil, dans la convivialité et le plaisir de se retrouver. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée.■

Le Réveil Roncherollais - "Et bien sautez maintenant!"

Mercredi 15 juin, Le Réveil Roncherollais présentait à la Pépinière deux de ces activités : cirque et théâtre sur le thème des Fables de La Fontaine.

Les petits artistes de cirque menés par Philippe ont brillamment revisité la Cigale et la Fourmi.

Au programme : danse et portés acrobatiques des cigales, des fourmis faisant des provisions au trapèze puis les cigales sautant au trampoline à défaut d'avoir fait des provisions... le tout accompagné d'une jolie mise en scène et des airs des Quatre saisons de Vivaldi.

Bravo encore à tous nos acrobates !■



Association Jog'Nature

Jog'Nature vous informe que le prochain trail de la Ronce se tiendra le **dimanche 19 Mars 2023**.

Afin de pouvoir mener à terme cette manifestation, nous comptons sur nos 60 bénévoles et nos sponsors.

Pour nous contacter vous pouvez adresser un message à **contact@traildelaronce.fr** ou venir nous voir au forum des associations. L'équipe Jog'Nature.■



Goûter les plantes sauvages avec Moutontond

Nous étions 22 participants ce samedi 21 mai, le temps était avec nous et très ensoleillé.

Marie-Jeanne DESANGLOIS a su captiver petits et grands par ses anecdotes et sa très grande connaissance des plantes sauvages. Après une balade sur les talus et dans un pré du village, nous sommes revenus sous la Halle pour cuisiner et, surtout, déguster des plantes sauvages (berce, sureau, ortie, ...) sous forme de confitures, tartes, sirop et gelées. Nous sommes repartis avec des recettes pour poursuivre la pratique.

Cette activité sera reconduite à l'automne, le **samedi 15 octobre**, avec la découverte de nouvelles plantes : ce sera la **saison des fruits sauvages**.■

Animation soutenue par Mon Petit Atelier COP 21 de la Métropole Rouen Normandie



État civil

Une pensée pour...

Christian BAGOZE, le 19 juin 2022

Nos félicitations à...

Mathieu DEMEYERE et Laurène BOUDEVILLE, le 29 avril 2022

Arnaud FARANDEAU et Roxanne LAMBERT, le 11 juin 2022

Johan PATIN et Stéphanie DUFETELLE, le 11 juin 2022

Renaud GERSON et Sarah LEVASSEUR, le 2 juillet 2022

Bienvenue à...

Nathéo DAUNIS, le 3 avril 2022

Maé VIEUXBLEDE, le 17 avril 2022

Zoë SPILLEMAECKER, le 16 mai 2022

Suzanne GHARNOUS, le 21 juin 2022

Lancelot DEVIENNE, le 25 juin 2022

* Erratum

Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro des Ronches : Nos félicitations à Julien VIEUXBLEDE et Virginie LAMOTTE, le 20 novembre 2021*

Le saviez-vous ?

Députée de la circonscription

Suite aux scrutins des 12 et 19 juin derniers, Annie VIDAL est élue députée de la circonscription.

Panneau Pocket

Vous n'avez pas encore cette application ?

Vous avez des difficultés pour l'installer sur votre téléphone ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie aux horaires d'ouverture pour une aide à l'installation sur votre téléphone, afin de pouvoir recevoir les informations de la mairie.



 Mairie
02.35.59.09.59

Agenda
amené à être
modifié selon les
préconisations liées
à la crise
sanitaire

Agenda



Jeudi 1er septembre

Rentrée des classes
Ecoles Les Emouquets.




Vendredi 2 septembre

Accueil des nouveaux habitants
Salle du Conseil Municipal, à 18h30



Samedi 3 septembre

Forum des associations
Salle La Pépinière. Présence de 
De 16h à 18h.



Dimanche 11 septembre

Exposition d'artistes
Salle La Grange, Mairie, Eglise, 10h à 17h

Organisée par le C.F.A



Samedi 17 septembre

Spectacle intergénérationnel
Salle La Pépinière, 16h
Organisée par la C.S.S.

©Centres Paul Corteville ©Caroline Bazzin



Samedi 1er octobre

Animation Ecole de chiens guides d'aveugles
La Grange - de 14h à 16h30/17h
Organisée par le Conseil Municipal des jeunes.

©Jour de la Nuit



Samedi 15 octobre

Le Jour de la Nuit
Salle La Pépinière, de 20h à 23h-
sur inscription - Labellisé Mon Ptit
Atelier de la COP21



Samedi 5 novembre

Voyage en Afrique
Salle La Pépinière, à partir de 14h-
Organisé par le C.F.A et la biblio-
thèque municipale



Vendredi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice du
11 novembre 1918
Cimetière, à 11h



Samedi 19 novembre

Atelier "Faire Soi-Même" cosmé-
tique
Sur inscription